



## EDITORIAL

Mobilisation pour l'économie  
et l'emploi

**J'ai eu l'occasion dans l'éditorial de notre lettre Partenaires de décembre d'écrire que, même sur fond de crise économique et financière, il importait de positiver. Qui nierait en effet la gravité de la crise que nous traversons ? Mais qui pourrait nier qu'il faut regarder plus loin et voir le point d'arrivée, afin de combattre la sinistrose au profit d'anticipations positives dont les entreprises et tous les agents économiques ont besoin (exemples de mesures de mobilisation p. 6).**

2012, 600<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, libératrice d'Orléans et de la France, est aussi une date anniversaire à maints égards pour l'Europe. C'est le dixième anniversaire de l'arrivée de l'euro dans les portes monnaies de plus de 300 millions d'Européens. 50 milliards de pièces, 15 milliards de billets alors émis pour 11 pays devenus 17. C'est également le 20<sup>ème</sup> anniversaire du traité de Maastricht et du référendum de François Mitterrand et le 40<sup>ème</sup> anniversaire du référendum de Georges Pompidou sur le 1<sup>er</sup> élargissement de l'Europe des 6 qui allait devenir l'Europe des 9.

Après plus de 60 ans de construction européenne, garante de paix dans un continent tant de fois meurtri, on mesure le souffle et les énergies qui ont porté cette démarche historique, telle une symphonie « euroïque ». 12 est aussi le nombre d'étoiles du drapeau européen, qui symbolise non pas l'Europe des 12 d'alors, puisqu'il fut adopté en 1995, début de l'Europe des 15, mais qui est la représentation de la plénitude et de la perfection.

Plus modestement nous fêtons en 2012 les 30 ans des Missions locales et les 10 ans de GIP Alfa, et encore plus modestement les 2 ans de la DIRECCTE Centre 2011 aura été une année de chantiers et de changement pour la DIRECCTE et ses partenaires. Des grands chantiers avec tout ce que nous avons accompli ensemble, services de l'Etat et partenaires, collectivités locales, institutions, entreprises et associations au service de l'emploi, de la formation et de l'économie (cf. en page 2 les 12 axes de travail pour 2012). Des changements avec de nouveaux responsables à la tête des pôles, T (Michèle Marchais), 3 E (Dorine Gardin) et C (en attente après le départ de Jean-Louis Miquel) et de 3 nouveaux directeurs d'unité territoriale, dans le Cher (Jacques Roger), le Loir-et-Cher (Jean-Claude Bordier), et bientôt le Loiret (suite au départ en retraite d'Emmanuel Duhem). Avec le Pôle 3 E la DIRECCTE garde son triple E. Entreprises, emploi, économie. Et au-delà des aléas conjoncturels, qui peut douter que la France mérite, structurellement, son triple A ?

Très bonne année 2012 à tous !

Michel DERRAC

## Sommaire

<b>La DIRECCTE Centre en 2012</b>	<b>2</b>
Les 12 axes de travail de la DIRECCTE	
<b>Mobilisation pour l'emploi</b>	<b>3</b>
Contrats aidés, alternance et formation : l'Etat se mobilise pour l'emploi	
<b>Attractivité des territoires</b>	<b>4</b>
Mieux identifier et valoriser les produits fabriqués en France	
<b>Tourisme</b>	<b>5</b>
Destination Val de Loire, une priorité touristique de la France	
Les pandas sont là !	
<b>Politique industrielle</b>	<b>6</b>
Semaine de l'industrie : la DIRECCTE et ses partenaires se mobilisent	



Le n°6 de La Lettre d'information de l'inspection du travail en région Centre est paru. Vous pouvez le consulter sur notre [site internet](#)



# La DIRECCTE Centre en 2012

## Les 12 axes de travail de la DIRECCTE pour 2012

Les 12 axes de travail de la DIRECCTE en 2012 sont déclinés selon les 5 priorités de notre projet de service (1- emploi et formation, 2- compétitivité, 3- respect du droit, 4- tourisme et 5- international et intelligence économique). On retrouve dans ces 12 axes de travail tous nos partenaires et opérateurs de l'Etat, avec une mention spéciale pour la Région avec qui nous travaillons étroitement sur les champs de la formation et du développement économique, ce dernier associant aussi de nombreuses autres collectivités locales.

On peut les synthétiser autour de quelques sigles et acronymes (cf glossaire) :

### 1. L'emploi

SPER, SPED, SPEL, CSP, CAR, Pôle Emploi, CUI, contrats aidés, insertion, IAE..., la mobilisation de tous pour l'emploi en ces temps de crise (priorité 1 du projet de service)

### 2. La formation

CPRDFP, COM apprentissage, E2C, GIP Alfa, SRC, OPCA... la formation pour aider les salariés, les jeunes et les demandeurs d'emploi à retrouver un emploi (priorité 1)

### 3. La compétitivité et l'innovation

Suites des EGI, RCI, CSFR, ARITT, CRI, compétitivité, innovation, pôles, filières, ETI, pépites, référents PME, IE et CVI (compétitivité, veille, influence), international, équipe de France de l'export, charte export avec CCI International, CEntréco/Centrexport, UBI-FRANCE et CCEF, OSEO et COFACE, médiation interentreprises avec des visites remarquées en 2011, celles de Messieurs Buquen et Lacave (IE) et celle de M. Volot (Médiateur national) (priorités 2 et 5)

### 4. La politique contractuelle

EDEC, GPECT, par la construction de projets avec des acteurs volontaires sur des territoires, portés par des entreprises et une dynamique d'anticipation (priorités 1 et 2)

### 5. La santé au travail

PRST2, SST, CARSAT, OPPBTP, ARACT, amiante, santé au travail (priorité 3)

### 6. Le dialogue social

CHSCT, droit du travail, égalité homme/femme, pénibilité, dialogue social régional, partenaires sociaux (priorité 3)

### 7. La concurrence et la consommation

PAC, LME, respect de la concurrence, DDPP et DDCSPP et protection des consommateurs (priorités 2 et 3)

### 8. L'économie de proximité

FISAC, CCIR, CRMA, réforme consulaire, économie de proximité, tourisme avec un focus sur la concomitance ces derniers jours de la signature du protocole d'accord qui met en œuvre une stratégie concertée pour la destination Val de Loire et de l'arrivée des pandas (priorités 2 et 4)

### 9. Le développement d'activités

NACRE, économie sociale et solidaire, bénévoles, création d'entreprises (priorités 1 et 2)

### 10. Le handicap

TH, PRITH, Tourisme et handicap, AGEFIPH, Cap emploi, entreprises adaptées, CRP (Centre de Réorientation Professionnelle), (priorité 1)

### 11. La gestion interne

CHORUS, BOP, RH, FP, gestion interne, STATS, COM, informatique (fonctions d'appui aux priorités)

### 12. L'Europe

FSE, FEDER, l'Europe qui s'engage pour l'emploi et l'économie dans nos régions (priorités 1 et 2)

On peut enfin mentionner un point supplémentaire : la DIRECCTE va jouer un rôle central lors des prochaines élections pour la représentativité syndicale dans les TPE ; 4,6 millions de salariés concernés en France (environ 180 000 dans le Centre) sont en effet appelés aux urnes fin novembre et courant décembre 2012. La DIRECCTE assurera le bon déroulement du scrutin (cf. notre lettre précédente).

### Glossaire

**ARACT** : Association Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail

**ARITT** : Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologie

**CAR** : Commission Administrative Régionale

**CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

**CCIR** : Chambre de Commerce et d'Industrie de région

**CHSCT** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

**COM apprentissage** : Contrat d'Objectifs et de Moyens

**CPRDFP** : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

**CRI** : Conférence Régionale de l'Innovation

**CRMA** : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

**CSFR** : Comités Stratégiques de Filières Régionales

**CSP** : Contrat de Sécurisation Professionnelle

**CUI** : Contrat Unique d'Insertion

**DDPP et DDCSPP** : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

**E2C** : Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance

**EDEC** : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

**EGI** : Etats Généraux de l'Industrie

**ETI** : entreprise de taille intermédiaire

**FISAC** : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

**GPECT** : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale

**IAE** : Insertion par l'Activité Economique

**IE** : Intelligence économique

**LME** : Loi de Modernisation Economique

**NACRE** : Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'entreprise

**OPCA** : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

**OPPBTP** : L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

**PAC** : Pratique anticoncurrentielle

**PRITH** : Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés

**PRST2** : Plan Régional Santé au Travail 2

**RCI** : Réseau Centre Innovation

**SPER, SPED, SPEL** : Service Public de l'Emploi Régional, Départemental, Local

**SRC** : Service Régional de Contrôle de la formation professionnelle

**SST** : Service de Santé au Travail

### Départ du responsable du pôle C de la DIRECCTE Centre



**Jean-Louis MIQUEL**, responsable du pôle C (Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie légale) a été nommé à compter du

1<sup>er</sup> décembre 2011 dans les mêmes fonctions à Lille.

Bon courage à lui dans ses nouvelles fonctions et merci pour son engagement dans la création de la DIRECCTE Centre en 2010.

Nous reviendrons dans la prochaine lettre sur les nominations des nouveaux responsables de pôles et d'unités territoriales.

# Mobilisation pour l'emploi

## Contrats aidés, alternance et formation : l'Etat se mobilise pour l'emploi

Lors du sommet sur la crise organisé le 18 janvier dernier, le chef de l'Etat a annoncé de nombreuses mesures visant à soutenir l'emploi, au sein des entreprises comme pour les demandeurs d'emploi. Tour d'horizon

### Suivi renforcé pour les chômeurs de plus de 2 ans

Plus d'un demandeur d'emploi sur trois (36,5% en région Centre fin décembre 2011\*) est un chômeur de longue durée (sans emploi depuis un an ou plus). Pour réduire cette proportion en forte progression depuis la crise, tous les chômeurs de très longue durée (plus de deux ans d'inscription en continu) seront reçus par Pôle Emploi. Ils se verront proposer une formation ou un contrat aidé ou des prestations d'accompagnement vers le retour à l'emploi.

### Mobilisation des contrats aidés

En région Centre, un arrêté préfectoral en date du 20 janvier dernier accorde le bénéfice de contrats aidés aux demandeurs d'emploi en difficulté (chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes de faible niveau de formation ou habitant en « zone urbaine sensible »...).

Il augmente le taux de prise en charge par l'Etat des contrats aidés des chômeurs de longue durée de plus de 50 ans de 70 à 80% dans le secteur non marchand et de 30 à 40% dans le secteur marchand.

### Zéro charge pour l'embauche des jeunes

Mis en place entre décembre 2008 et juin 2010, le dispositif "zéro charge" est réactivé durant six mois. Grâce à cette mesure, toute embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDI ou CDD de plus d'un mois sera exonérée de charges durant un an, pour toute entreprise de moins de dix salariés.

L'exonération, complète au niveau du Smic, est dégressive jusqu'à 1,6 Smic.

\* Chiffres à fin décembre 2011 - chômeurs de catégorie A, B et C



Crédit photo Philippe Bauduin

### Poursuite du développement de l'alternance

En 2011, 14 194 contrats d'apprentissage et 4136 contrats de professionnalisation ont été conclus en région Centre, soit une augmentation respective de +3% et de +17% par rapport à 2010. En 2012, la mobilisation des contrats en alternance sera

poursuivie, notamment pour les entreprises de plus de 250 salariés qui ont l'obligation depuis l'an passé de compter dans leurs effectifs un quota d'alternants de 4%. Leur taux de contribution à la taxe d'apprentissage varie désormais (système de bonus-malus) en fonction de l'atteinte ou non de ce quota.

### CHÔMAGE PARTIEL : "FORMER PLUTÔT QUE LICENCIER"

En 2011, 477 entreprises de la région ont déposé une demande d'indemnisation au titre de l'activité partielle, soit plus de deux fois moins qu'en 2010. Ce dispositif s'est révélé très efficace lors de la récession de 2009 pour éviter les suppressions d'emploi tout en permettant aux entreprises de faire face à une détérioration de leur activité. Pour le promouvoir à nouveau en 2012, plusieurs mesures de simplification vont être engagées : réduction du délai d'instruction des demandes pour obtenir l'autorisation de la DIRECCTE, simplification des formulaires (CERFA) à remplir par les entreprises... 100 M€ supplémentaires seront débloqués par l'État pour faire face à une éventuelle augmentation des demandes. Il est par ailleurs prévu que les périodes de chômage partiel deviennent au maximum des temps "utiles", en les employant à la formation des salariés concernés. La DIRECCTE Centre encouragera par conséquent les dispositifs de type « former plutôt que licencier » et aidera les TPE-PME à formaliser avec leur OPCA ces périodes de formation. Elle favorisera aussi la mise en place de formations destinées à faciliter la reconversion -interne ou externe à l'entreprise- de salariés confrontés à des mutations économiques dans leur branche ou sur leur territoire.

# Attractivité des territoires

## Mieux identifier et valoriser les produits fabriqués en France

Pour deux tiers des Français, les produits fabriqués dans l'Hexagone sont de meilleure qualité que les autres. Mieux, 75 % d'entre eux seraient prêts à payer plus cher un produit français. Face à ce constat et afin de soutenir l'économie française et les PME, Frédéric Lefebvre a lancé l'opération "France savoir-faire", le 13 décembre 2011. Portée par les correspondants TPE/PME en région, elle vise à répertorier les entreprises qui fabriquent leurs produits en France. Elle a également pour objectif d'inciter les artisans à adopter le label "Origine France Garantie" ou à s'inscrire dans le dispositif "Indication géographique protégée".

### Le label "Origine France Garantie"



Porté par l'association Pro France, ce label, délivré par le bureau Veritas Certification poursuit un double objet : informer les consommateurs sur l'origine du produit et permettre aux entreprises qui souhaitent valoriser le maintien, le développement ou le retour d'activités productives en France de le faire de manière efficace, sur le marché intérieur comme sur les marchés d'export.

Début 2012, près de 500 biens fabriqués par une centaine d'entreprises devraient bénéficier du label "Origine France Garantie". Octroyé pour 3 ans, ce dernier repose sur deux critères, certifiant au consommateur qu'il achète un produit d'origine française : le produit doit avoir été en grande partie conçu, assemblé, fabriqué ou monté en France, et au moins 50 % de son prix de revient unitaire doit être français. Ce label concerne les produits industriels, mais aussi les produits naturels ou les produits naturels transformés.

### Les « indications géographiques » pour les produits industriels et artisanaux

Pour valoriser et protéger les savoir-faire des régions, certains produits industriels et artisanaux français pourraient également profiter d'une indication géographique protégée (IGP). C'est l'objectif de l'article 7 du projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consomma-

teurs actuellement en discussion au Parlement. Le texte prévoit l'élargissement de l'IGP aux secteurs non alimentaires.

### Le label Entreprise du Patrimoine Vivant : l'excellence des savoir-faire français



Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant est une marque du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, mis en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Attribué pour une période de cinq ans, ce label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits. Le label Entreprise du patrimoine vivant peut « être attribué à toute entreprise qui détient un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ».

En 2011, la DIRECCTE a instruit 15 nouvelles demandes de ce label ce qui porte à 44 le nombre d'entreprises de la région Centre labellisées entreprises du patrimoine vivant.

Pour en savoir plus :

[www.patrimoine-vivant.com/](http://www.patrimoine-vivant.com/)



# Tourisme

## Destination Val de Loire, une priorité touristique de la France

Les Régions Centre et des Pays de la Loire, l'Etat et son opérateur Atout France ont signé le 16 janvier 2012 un protocole d'accord pour renforcer la promotion de la destination Val de Loire.



2012 pour deux actions structurantes : la création d'un site internet fédérant l'ensemble des filières et le dépôt d'une marque Val de Loire et de son code marque.

Les comités régionaux de tourisme des deux régions, les cinq comités départementaux et les professionnels seront étroitement associés.

Une plus forte visibilité nationale et à l'international de la **destination Val de Loire** représente l'ambition principale de ce partenariat.

Il s'agit de mieux valoriser l'offre touristique déjà riche du Val de Loire (châteaux, itinéraires cyclables Loire à Vélo et Véloodyssée, art de vivre et gastronomie, tourisme urbain, tourisme industriel...) et de susciter par cette démarche de nouvelles offres touristiques innovantes.

Le périmètre concerne 5 départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret. La Loire du Loiret jusqu'à l'estuaire en somme.

Les partenaires ont prévu un financement triennal. L'Etat réservant 100 000 € en



### Les pandas sont là !



L'année touristique 2012 s'annonce sous les meilleurs auspices en région Centre. Le ZooParc de Beauval vient en effet de réceptionner le couple de pandas géants qu'il attendait tant.

L'espace asiatique en construction depuis deux ans et qui a fait l'objet d'un financement de 150 000 € par la DIRECCTE Centre en 2009 et 2010 est désormais au complet. Huan Huan et Yuan Zi, 3 ans et demi chacun, ont été accueillis comme des chefs d'Etat par la population et les médias.

Cela récompense les efforts déployés par le chef de l'Etat pour obtenir ce couple de pandas et souligne l'engagement de la famille DELORD et le professionnalisme du personnel du ZooParc.

L'attente des visiteurs est énorme, il convient de ne pas la décevoir. La gestion des flux dès l'ouverture au public le 11 février, la question de l'accès via le pont de St-Aignan sont autant de défis à relever. La santé du couple de pandas représente également une lourde responsabilité pour les soigneurs de Beauval, compte tenu de l'aspect symbolique du panda dans la diplomatie chinoise.

Nul doute que les 600 000 visiteurs de 2011 seront largement dépassés cette année. Les touristes supplémentaires pourraient être tentés d'irriguer le tourisme régional et ainsi générer des retombées économiques pour les hébergeurs et les restaurateurs de nos territoires.

# Politique industrielle

## Semaine de l'industrie : la DIRECCTE et ses partenaires se mobilisent



La 2<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'industrie aura lieu du 19 au 25 mars 2012. La Semaine de l'industrie permet au grand

public, et en particulier aux jeunes, de découvrir l'industrie et ses métiers, au travers de différents événements d'information et de sensibilisation.

### Des événements en préparation dans toute la région

Entreprises, chambres consulaires, organisations professionnelles, écoles, centres de formation, pôles et clusters, DIRECCTE, Rectorat ... Tous les acteurs de l'industrie, de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur se mobilisent pour organiser des événements dans le cadre de cette semaine.

Différents événements sont en cours de préparation : journées portes ouvertes en entreprise, visites d'entreprise par des scolaires, ateliers pédagogiques dans les établissements scolaires, jeux concours, expositions, conférences, ... Ils ont tous pour objectif de promouvoir et valoriser les métiers de l'industrie et de renforcer l'attractivité du secteur industriel auprès des jeunes.

Les organisateurs d'événements sont invités à faire labelliser leur événement sur le site [www.semaine.industrie.gouv.fr](http://www.semaine.industrie.gouv.fr) avant le 5 mars.

La DIRECCTE Centre assure le pilotage régional de la Semaine de l'industrie. Elle anime notamment le comité de pilotage chargé de coordonner les actions menées sur les territoires.

### "Voyage au Centre de l'industrie", le concours lancé par la DIRECCTE Centre, en partenariat avec l'Académie d'Orléans-Tours



Au-delà de sa mission de pilotage, la DIRECCTE propose cette année, en partenariat avec le Rectorat, un concours artistique sur le thème de l'industrie.

Le concours s'adresse aux collégiens de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et aux lycéens des Lycées Professionnels et des Lycées d'Enseignement Général et Technologique.

Quelle est votre vision de l'industrie d'aujourd'hui ou de celle de demain ? Tels sont les thèmes qui sont proposés aux jeunes élèves qui devront créer une œuvre collective : photographie ou montage photographique, affiches, dessins, maquettes, ...

Qu'il s'agisse de mettre en valeur un site industriel actuel ou d'imaginer ce que pourrait être l'industrie du futur, les jeunes sont invités à travailler sur le site industriel régional de leur choix. Le concours est donc aussi le moyen de mettre en contact les industriels et les collégiens/lycéens.

Les résultats du concours seront annoncés pendant la Semaine de l'industrie.

### Règlement et formulaire de participation sur le site de la DIRECCTE Centre :

<http://www.centre.direccte.gouv.fr/voyage-au-centre-de-l-industrie.html>

Contact : Carole RABUSSEAU,  
Tél. : 02 38 77 69 54  
[carole.rabusseau@direccte.gouv.fr](mailto:carole.rabusseau@direccte.gouv.fr)

## Mobilisation pour l'économie et l'emploi

### • Au niveau européen

Un nouveau traité pour améliorer la gouvernance de la zone euro.

### • Au niveau national

Suites du sommet de l'emploi du 18 janvier, déficit budgétaire contenu à 5,5% en 2011, nomination de Jean-Claude Volot, médiateur national interentreprises, au poste de Commissaire général à l'internationalisation des PME et ETI (Entreprises de taille intermédiaire).

### • Au niveau régional

Lancement des CSFR, arrivée du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) en région, suivi au plus près de la situation et du financement des entreprises, prochaine signature de la charte export, approfondissement des travaux sur la GPECT dans le cadre de la commission co-présidée par l'Etat et la Région, poursuite du travail d'accompagnement auprès des ETI et entreprises de forte croissance.

Directeur de publication : Michel DERRAC,  
DIRECCTE Centre

Coordination rédactionnelle : Pierre DUSSIN  
(Service de communication de la Direccte Centre)  
avec la contribution des 7 services régionaux composant la Direccte

Crédit photos : Fotolia - Phovoir - DIRECCTE Centre

Mise en page : Sylvie GAILLOT